

### La constitution

car jusqu'à présent la façon de résoudre une impasse a toujours été de s'en remettre au Parlement britannique. Après le rapatriement de la constitution cette pratique cessera pour toujours. La formule que nous proposons est semblable à celle qui est en vigueur en Australie. Elle n'a pas détruit le fédéralisme dans ce pays et la population australienne a démontré sa capacité d'équilibrer judicieusement les positions fédérales et provinciales lors d'un référendum. Je crains que sa répugnance à s'en remettre au verdict populaire pour résoudre des impasses ne fasse que démontrer qu'il ne fait pas confiance aux électeurs. Après ce qui lui est arrivé l'année dernière je comprends pourquoi.

Ce sont les mêmes électeurs qui élisent les deux paliers de gouvernement. Si ces deux paliers de gouvernement ne peuvent s'entendre n'est-il pas logique de résoudre le conflit en s'adressant à ces mêmes électeurs dont ils tirent leur légitimité? Le chef de l'opposition soutient qu'une fois que cette résolution aura été adoptée nous allons assister au démantèlement de notre confédération. Je pense plutôt que c'est ce qui se produirait si l'on adoptait la solution qu'il préconise. Nous avons une vision quelque peu différente de ce qui adviendra après l'adoption de la nouvelle constitution. Nous envisageons quant à nous l'ouverture de négociations raisonnables entre les pouvoirs fédéral et provincial sans que l'on marchande de part et d'autre en faisant du chantage. Nous estimons quant à nous que ce projet mènera à une formule d'amendement qui protégera les droits provinciaux et à la constitutionnalisation de la péréquation, des droits linguistiques et des droits des autochtones.

Il s'inquiète des conséquences, alors que nous proposons une solution qui permettra de sortir d'une impasse qui existe depuis 50 ans. C'est justement là le défi que doit relever tout gouvernement. Nous offrons les garanties que les Canadiens veulent avoir dans une charte des droits, les garanties qu'ont réclamées l'une après l'autre les délégations qui ont comparu au comité de la constitution. Nous offrons une solution qui assurera la stabilité, puisqu'il est vrai que les bons comptes font les bons amis. Pareillement, les bonnes dispositions font les bonnes relations. Alors que l'éclatement des frontières est un phénomène qui se manifeste partout dans le monde, le chef de l'opposition voudrait que le gouvernement canadien ait moins de pouvoir que le Marché commun n'en a sur les États souverains d'Europe. Il y a des années déjà que le regretté Marshall McLuhan a parlé du village global, et pourtant le chef de l'opposition persiste à vouloir un pays où la règle de l'unanimité doit présider à toute décision, c'est-à-dire où rien ne se décide.

Certes, nos visions du Canada et de sa grandeur diffèrent. Nous voyons quant à nous dans le Canada beaucoup plus que la somme de ses parties. Je suis persuadé que c'est notre vision qui prévaudra.

**Des voix:** Bravo!

● (1610)

**L'hon. George Hees (Northumberland):** Madame le Président, je voudrais exprimer très brièvement mes vues sur la proposition du gouvernement tendant à modifier la constitution du Canada. Comme nous le savons, le débat se divise en trois parties principales: tout d'abord le rapatriement de la constitution au Canada; deuxièmement, la mise au point d'une

nouvelle formule d'amendement; troisièmement, l'incorporation d'une charte des droits.

Il est clair, depuis le début, que la plupart des Canadiens veulent rapatrier la constitution au Canada, de sorte que la question n'a jamais été en litige. Le point litigieux, c'est que le premier ministre (M. Trudeau) se propose de demander au gouvernement britannique de modifier notre constitution en changeant la formule d'amendement et en ajoutant une charte des droits. Le premier ministre voudrait que le Canada se présente devant le gouvernement britannique et lui dise humblement: «Nous sommes incapables de modifier notre propre constitution. Auriez-vous l'obligeance de vous acquitter de cette tâche pour nous?» C'est du colonialisme pur, et un pays fier et indépendant comme le nôtre ne devrait pas agir ainsi.

Ce qu'il faut faire c'est: d'abord, ramener la constitution au Canada le plus tôt possible sans demander au gouvernement britannique de la modifier pour nous; deuxièmement, décider au Parlement par un vote libre, de la formule d'amendement qui répond aux besoins du pays de la manière la plus pratique et efficace; troisièmement, décider au Parlement, par un vote libre, des mesures qui doivent entrer dans une charte des droits; et quatrièmement, modifier notre propre constitution.

Un vote libre sur chaque question permettra à tous les députés d'exprimer librement les vues du coin du pays qu'il ou qu'elle représente, et de les appuyer par son vote. Ainsi, la population canadienne aura vraiment exprimé sa volonté. C'est le seul moyen pour un pays indépendant et fier, d'accomplir la tâche qui l'attend.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**Mme Éva Côté (Rimouski-Témiscouata):** Monsieur le président, avoir le privilège de s'adresser à cette Chambre à l'occasion d'un débat aussi important dans l'histoire de notre pays, c'est un grand honneur mais en même temps une grande responsabilité. Pour la deuxième fois en un an, je dois m'interroger sur ma patrie, mon pays, et trouver réponse autant pour moi que pour ma famille, mes enfants et tous les citoyens de Rimouski-Témiscouata, qui m'ont chargée de les représenter en cette honorable Chambre. Je n'ai certes pas la prétention de refléter ici les opinions de chacun des citoyens de ma circonscription, mais je crois certainement que la grande majorité de ceux-ci partagent mon sentiment sur ce qu'est le Canada, sur ce qu'il devrait être pour nos enfants, c'est-à-dire un pays libre, un État structuré, démocratique et indépendant.

Voilà près de 300 ans, monsieur le président que nous travaillons ensemble à construire un pays. En mai dernier, lors de la tenue du référendum, comme tous les Canadiens résidant dans la province de Québec, j'ai entendu nombre de mes concitoyens me répéter que le Canada, c'est la terre d'un océan à l'autre que nos ancêtres de quelques décennies ou de quelques siècles nous ont léguée en héritage et dont nous devons prendre grand soin. Partout sur ce vaste territoire on retrouve une terre, un sous-sol, des cours d'eau et des littoraux riches, fertiles et pleins de ressources qui permettent à chaque Canadien depuis le tout début d'y faire sa vie et de s'épanouir.

Le Canada, c'est aussi la terre hospitalière, accueillante, attirante, chaleureuse que des millions de mes concitoyens au cours des ans ont choisie à un certain moment pour toutes sortes de raisons comme leur nouveau pays, et tous ensemble, bon an, mal an, à force d'amour, de volonté, de persévérance et